



Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 03 Mars 2021 à 15h00

Présents : BUONO David, DONNEN Marie-Claire, HENRY David, MANGEOT Didier, GORENDS Roger, MANGEOT Sylvie, DUDEK Eric, LEGUILLETTE Mariette, BITSCH Lauryn, THIL Yolande.

Secrétaire de séance : MANGEOT Sylvie

OUVERTURE DU CONSEIL MUNICIPAL A 15H10.

Le maire propose une minute de silence à la mémoire de Sabine Mangeot, conseillère municipale.

Le maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- la validation par le conseil municipal du compte-rendu du précédent conseil.
- la délibération concernant la convention relative à la fourniture et la distribution d'eau potable du Soiron.

Le CM accepte à l'unanimité le rajout de ces deux points à l'ordre du jour.

1) AFR - REMPLACEMENT SECRETAIRE

Suite à la mutation de Mme Emeline TECHER, secrétaire de l'AFR d'Olley, le Président, M. Didier MANGEOT, sollicite la commune d'Olley afin que Mme Myriam LAGARDE, secrétaire de mairie, assure le remplacement.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la signature de la convention de mise à disposition du personnel communal à l'AFR.

2) FORMATION SECRETAIRE - AUGMENTATION TEMPORAIRE DU TEMPS DE SERVICE

Le maire informe que l'agent titulaire ou contractuel exerçant la fonction de secrétaire de mairie, peut être amené à effectuer des heures complémentaires en plus de son temps de travail, en raison des nécessités de service et à la demande du maire.

Afin de permettre un temps de formation, le conseil municipal, valide, à l'unanimité, une augmentation temporaire du temps de service de 4h à compter de Mars 2021 pour une durée de 12 mois.

3) LA FIBRE : CONVENTION REALISATION DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE REGIONAL DE TRES HAUT DEBIT

Le maire propose la signature d'une convention de financement pour la réalisation du réseau d'initiative publique régional de très haut débit avec la Région Grand Est fixant les modalités de la participation financière de la commune d'Olley aux dépenses relatives à la mise en œuvre du THD par la société Losange.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

4) AUGMENTATION DES CHARGES LOCATIVES DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal estime que des analyses plus poussées doivent être réalisées afin d'expliquer la hausse des consommations des locataires.

La délibération sur ce point est reportée à une date ultérieure faute d'information suffisante.

5) TRANSFERT DE COMPETENCE URBANISME AU SERVICE INSTRUCTEUR DE JARNY

Le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention avec la ville de Jarny afin de lui confier l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune d'Olley qui reste décisionnaire des propositions effectuées par le service instructeur.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

6) DEMANDE DE DEGREVEMENT SUR FACTURE ASSAINISSEMENT DE M. CEDRIC MARTIN

Le maire informe le conseil municipal de la demande effectuée par M. Cédric Martin.

Le conseil municipal à l'unanimité, souhaite comprendre la différence des volumes d'eau consommés de 2017 à 2020.

La délibération sur ce point est reportée à une date ultérieure faute d'information suffisante.

7) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX A OLC

Le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention avec OLC pour la mise à disposition de l'ancienne Ecole dans le cadre du projet « Maison des Confluences ».

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

8) CONVENTION AVEC ADM54 POUR CREATION D'UN SITE INTERNET

Le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention avec l'ADM54 pour la création du site internet de la commune.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

9) CONSEIL MUNICIPAL DU 20/12/2020

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, le compte-rendu du précédent conseil.

10) CONVENTION ROLE EAU POTABLE | SOIRON

Le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention relative à la fourniture et la distribution d'eau potable par le Soiron.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la proposition du maire.

11) DIVERS

- Le maire donne la parole à la 1^{ère} adjointe qui informe le conseil de la période transitoire que connaissent le PLU et le PLUIH, et qui n'est pas sans engendrer des difficultés dans la gestion actuelle des actes d'urbanisme.
- Le maire informe le conseil municipal de l'acquisition du service PanneauPocket permettant une information rapide à destination des administrés.
- Le maire informe le conseil municipal que, suite à la visite de la MMD54, des défauts de fonctionnement de la STEP ont été relevés. La SADE réalisera, à sa charge, les vérifications et travaux nécessaires.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 17H20.

Fait le 10.03.2021.

David BUONO, Maire d'Olley.